



# AVIS A TIERS DETENTEUR A CAISSE DE RETRAITE

Par **EUPHOR**, le **22/08/2013** à **16:30**

Je dois 17000 euros au Trésor Public suite à un redressement fiscal.  
Nous avons 2900 euros et 2100 euros de retraite mensuelle  
Nous avons encore des crédits importants à payer  
Le trésor public a émis un avis à tiers détenteur auprès de nos caisses de retraite.  
Combien peut-on nous prendre mensuellement pour rembourser.  
Merci si vous pouvez me donner un aperçu.

Par **youris**, le **22/08/2013** à **18:42**

bjr,  
que vous ayez d'autres crédits ne concernent pas le trésor public qui est un créancier privilégié.  
pour répondre à votre question vous pouvez consulter ce lien:  
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F115.xhtml>  
au regard de vos revenus, le trésor public va saisir une part très importante de vos revenus.  
cdt